



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL

Procès-verbal de la Saison 2023/2024

U12 -U13

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

Réunion du Jeudi 05 octobre 2023

Présents : Messieurs Jean Luc BIDART (Pdt), Christian LABORDE, Robert RITTIMANN,

Excusé : Monsieur Fabrice SIMON

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs pour les 2 dernières rencontres.

U13

La Commission précise que toutes les demandes de modifications de date des rencontres doivent être motivées **et pas simplement au motif d'accord entre les clubs**. Les demandes doivent se faire au plus tard le jeudi 14H (réunion de la Commission du Foot Animation) précédant la date du match et comportant l'accord du club adverse. Ces demandes doivent être faites par Footclubs.

La Commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour les compétitions U13. Le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI (...) sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution et sera retournée à competitions@gironde.fff.fr sous 48H accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif précis de non-utilisation. (Art.17 des règlements sportifs du district). Dans tous les cas, la feuille de match doit être remplie avant le début de chaque rencontre.

Les joueurs inscrits sur la FMI et notés « n'a pas participé » seront considérés comme ayant participé dès lors que tous les remplaçants sont ainsi notés.



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL

Procès-verbal de la Saison 2023/2024

U12 -U13

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

Brassage LFNA

<i>Décisions administratives</i>						
Date	Poule	Match	EQUIPE	CLUB	Anomalies	Tarifs
23.09	LFNA POULE D	26344271	LA BREDE FC 1	505814	FMI transmise hors délai	44 €
30.09	LFNA POULE C	26823998	TAILLANAISE AS 1	518036	Absence du rapport de constat d'échec	42 €
30.09	LFNA POULE D	26333077	AMBARESIENNE 1	550784	Absence du rapport de constat d'échec	42 €
30.09	LFNA POULE D	26333077	AMBARESIENNE 1	550784	Feuille de match mal remplie/non conforme	11 €
30.09	LFNA POULE D	26333077	LEOGNAN 1	521895	Feuille de match mal remplie/non conforme	11 €

Brassage N1

<i>Décisions administratives</i>						
Date	Poule	Match	EQUIPE	CLUB	Anomalies	Tarifs
23.09	U13 N1 POULE D	26707678	SAG CESTAS 3	525228	Absence du rapport de constat d'échec	42 €
23.09	U13 N1 POULE D	26707678	SAG CESTAS 3	525228	Feuille de match en retard	44 €

Feuilles de match manquantes

Journée	Date	Compétition	Poule	Recevant	Visiteur
3	30/09/2023	U13 Brassage N1	Poule H	Rive Droite 33 Fc 3	Carbon Blonais Ca 1

Mail du FC Gauriaguet-Peujard en date du 25 septembre concernant le report des rencontres de brassages niveau 1 Poule F Nord Gironde-Gauriaguet Peujard et de niveau 2 Poule K planifiées au 16 septembre et programmées à nouveau au 14 octobre au motif du terrain de Nord Gironde en travaux

Le club de Gauriaguet-Peujard, n'ayant pas reçu d'information par mail du club du Nord Gironde ni du service compétitions du District (la modification footclubs a néanmoins été faite le vendredi soir 15 septembre à 18h00) et s'étant déplacé, a sollicité des explications.

La commission a invité les deux clubs à se présenter le jeudi 5 octobre pour échanger à ce sujet. Seul le club de Gauriaguet a répondu à l'invitation. La commission regrette l'absence du club de Nord Gironde qui a sollicité le report tardivement, le vendredi soir 17h45 sans en informer le club de Gauriaguet-Peujard avec qui il entretient de bonnes relations.

Considérant qu'il est essentiel que les jeunes licenciés des deux clubs puissent jouer ces rencontres, elle maintient leur report au samedi 14 octobre à 13h30 sur les terrains de Nord Gironde.



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL

Procès-verbal de la Saison 2023/2024

U12 - U13

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

Brassage N2

Courriers

Courriel de l'US LE TEMPLE ET LE PORGE (513893) du 22.09.2023 qui déclare forfait général pour son équipe U13 B engagée en Brassage Niveau 2 poule B.

La Commission valide le forfait général.

Demande de modification de match

Une demande de modification de match a été saisie par le club UNION HURE-FONTET le 29.09.2023 pour reporter au 21.10.2023 la rencontre **27162133** U13 Brassage N2 Poule M opposant HOSTENSOIS FLASH 1 à UNION HURE-FONTET 1 prévue le 14.10.2023. Cette demande de modification a été acceptée par le club HOSTENSOIS FLASH.

Refus de la commission et maintient de la rencontre à la date initiale le 14.10.2023. Ces deux équipes sont engagées au Festival U13 Pitch dont le 1^{er} tour a lieu le 21.10.2023.

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE	CLUB	Anomalies	Tarifs
23.09	U13 N2 POULE E	26904540	ST AUBIN DE MEDOC 3	520874	Absence du rapport de constat d'échec	42 €
23.09	U13 N2 POULE E	26904540	ST AUBIN DE MEDOC 3	520874	Feuille de match en retard	44 €
23.09	U13 N2 POULE G	26905581	CHANTECLER 2	505674	Absence du rapport de constat d'échec	42 €
23.09	U13 N2 POULE G	26905581	CHANTECLER 2	505674	Feuille de match en retard	44 €
23.09	U13 N2 POULE G	26905581	CHANTECLER 2	505674	Feuille de match mal remplie/non conforme	11 €
30.09	U13 N2 POULE F	26974644	ST AUBIN DE MEDOC 2	520874	Feuille de match mal remplie/non conforme	11 €
30.09	U13 N2 POULE F	26974644	MERIGNAC ARLAC FCE 6	514831	Feuille de match mal remplie/non conforme	11 €
30.09	U13 N2 POULE F	26906338	ST DENIS DE PILE US 3	518025	Feuille de match mal remplie/non conforme	11 €
30.09	U13 N2 POULE N	26906609	LA REOLE GIRONDE FC 1	554180	Absence du rapport de constat d'échec	42 €
30.09	U13 N2 POULE N	26906609	LA REOLE GIRONDE FC 1	554180	Feuille de match mal remplie/non conforme	11 €
30.09	U13 N2 POULE N	26906609	PAYS GASCOGNE FC 1	560933	Feuille de match mal remplie/non conforme	11 €
30.09	U13 N2 POULE I	27012604	LA BASTIDIENNE SC 2	500057	Forfait 1er et 2ème match	44 €

**DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL***Procès-verbal de la Saison 2023/2024***U12 - U13****COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT***Feuilles de match manquantes*

Journée	Date	Compétition	Poule	Recevant	Visiteur
3	30/09/2023	U13 Brassage N2	Poule A	Biganos Fc 2	Andernos Sport Fc 2
3	30/09/2023	U13 Brassage N2	Poule C	St Medard En Jalles 4	Cms Hautmedoc 1

Matches reportés

Journée	Date	Compétition	Poule	Recevant	Visiteur	Date de report
1	16.09	Brassage N2	Poule K	BERSONNAISE JS 1	FRONSADAIS ES 2	14.10
2	23.09	Brassage N2	Poule N	GRIGNOLAIS CA 1	PATR BAZADAIS 2	14.10
1	16.09	Brassage N2	Poule G	CHARTRONS 2	LANTONNAIS 2	14.10
2	23.09	Brassage N2	Poule G	LANTONNAIS 2	BOULIACAISE 2	21.10

Brassage U12*Matches reportés*

Journée	Date	Compétition	Poule	Recevant	Visiteur	Date de report
2	23.09	Brassage U12	Poule D	UVGI 22	GRAVES FC 23	14.10

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE	CLUB	Anomalies	Tarifs
30.09	U12 POULE B	27071997	AS LAMARQUE 21	546513	Feuille de match mal remplie/non conforme	11 €
30.09	U12 POULE B	27071997	BORDEAUX RC 23	505572	Feuille de match mal remplie/non conforme	11 €
30.09	U12 POULE D	26907140	MONTESQUIEU FC 23	590336	Forfait 1er et 2ème match	44 €

Jean-Luc BIDART
Président de la Commission Football Animation
Et à effectif réduit

Robert RITTIMANN
Secrétaire de la Commission